

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi, et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an. Pour six mois, 14 francs. Pour trois mois, 7 50 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul dépositaire de la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 7 avril 1866.

### BULLETIN.

Une correspondance de Paris nous assure que la loi sur les attributions des municipalités est ajournée à l'année prochaine. Le Corps législatif ne s'occupera dans cette présente session que de l'extension des pouvoirs des Conseils généraux.

Nous regretterions qu'il en fut aussi. La réforme en faveur des assemblées départementales est opportune, celle qui doit étendre, dans une proportion judicieuse et libérale, l'autorité des municipalités, est urgente. Sans critiquer la durée des discussions plus spéculatives que positives qui ont rempli les trois mois de la session de 1866, il nous sera permis de regretter qu'on n'ait pas réservé plus de temps aux questions que nous appellerons essentielles, et au premier rang desquelles nous plaçons les libertés municipales.

De même que nous n'avons pas cru étourdiment à la guerre immédiate entre la Prusse et l'Autriche, nous n'acceptons pas légèrement les bruits de conciliation qui nous viennent de divers côtés. Il faut, en toute chose, faire passer la réalité avant les espérances.

La situation de la Prusse vis-à-vis de l'Autriche nous semble exactement appréciée dans la lettre qu'on va lire; elle est datée de Berlin, 4 avril :

Deux circonstances permettent d'envisager la situation avec plus de calme, et sont, en ce qui concerne la paix. La première est la remise de la Note autrichienne du 31 mars à M. de Bismark. La seconde est la suspension des achats de chevaux par la Prusse.

Les déclarations de l'Autriche sont pacifiques sans doute; mais qui donc avait supposé à l'Autriche, dans toute cette affaire des idées ambitieuses, des projets d'annexion et, le cas échéant, de conquêtes?

Pour ce qui est de la suspension des achats, en supposant le fait exact, est-ce qu'il donnerait à la Prusse, l'annexion des

Duchés qu'elle désire et qu'elle réclame. La situation est, aussi grave après qu'avant. Le roi et son premier ministre veulent l'annexion des Duchés à la Prusse. Ceci est certain, incontestable. Pour qu'on soit bien rassuré, il faut donc que le roi et le ministre renoncent à ce qu'ils regardent comme l'honneur et le salut de la Prusse ou que l'on trouve des moyens pacifiques par lesquels la Prusse puisse s'annexer les Duchés. En dehors de là il n'y a pas de paix possible.

Un journal de Turin, la Provincia annonce que 65,000 soldats italiens sont concentrés entre Bologne et Ferrare, et que 35,000 autres seront réunis à Plaisance et dans les environs. La Provincia ajoute qu'on transporte continuellement un matériel considérable de guerre d'Alexandrie à Bologne.

Suivant les dernières correspondances des Antilles le choléra semble s'éloigner qu'à regret de la Guadeloupe; il y a cependant quelque décroissance dans les décès des villes. Les campagnes sont très épuisées.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* : « M. le baron de Saillard est revenu à Paris, après avoir rempli à Mexico la mission dont il avait été chargé. A la suite des communications qui ont été échangées entre M. Dano, ministre de France, S. Ex. le maréchal Bazaine et le gouvernement mexicain, l'Empereur a décidé que les troupes françaises évacueraient le Mexique en trois détachements : le premier partira en novembre 1866, le second en mars 1867, le troisième en novembre de la même année. Des négociations se poursuivent entre les deux gouvernements pour substituer aux stipulations financières du traité de Miramir des conditions nouvelles ayant pour objet d'assurer des garanties à la créance de la France et aux intérêts français engagés dans les emprunts mexicains. »

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France constate que l'encaisse métallique a fléchi de 508 à 504 millions, en même temps que la circulation des billets s'est

élevée de 846 à 893 millions. Le portefeuille s'est accru de 28 millions à Paris et de 19 millions dans les succursales. Le compte-courant du Trésor a baissé de 129 à 102 millions. Le chiffre des avances sur rentes et valeurs a subi une augmentation d'un million et demi environ. Enfin les comptes particuliers se sont élevés à Paris de 117 à 130 millions et dans les succursales de 24 à 30 millions.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation : Comptes particuliers, 19,065 livres sterling; portefeuille, 215,485 livres sterling.

Diminution : Réserve des billets 727,805 l. st., compte du Trésor, 682,134 l. st.; encaisse métallique 110,450 l. st.

Il a été déposé aujourd'hui à la Banque d'Angleterre cent mille livres sterling.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 5 avril, soir.

Une grande démonstration populaire a eu lieu, aujourd'hui, en faveur de la réforme électorale. Les délégués de toutes les sociétés ouvrières ont tenu un meeting dans Martin's Hall, sous la présidence de M. Georges Potter. On y a adopté, avec enthousiasme, une résolution tendant à appuyer le projet de réforme proposé par le gouvernement.

Berlin, 5 avril.

(Retardée par une perturbation dans le service télégraphique.)

La Gazette de la Croix et la Gazette de l'Allemagne du Nord font observer, au sujet de la note du 31 mars, que l'Autriche avait déjà, antérieurement à cet acte, annoncé aux petits Etats que, dans le cas d'une réponse défavorable de la Prusse, elle provoquerait une déclaration commune de la Diète, en conformité des dispositions du pacte fédéral et particulièrement de l'article onze, déclaration portant que, par ses menaces, la Prusse troublait la paix fédérale. L'Autriche voulait encore faire appuyer cette déclaration par la mobilisation des 7<sup>es</sup>, 8<sup>es</sup> et 10<sup>es</sup> corps d'armée de la confédération (formant les contingents des moyens et petits Etats). Les Etats allemands n'auraient pas adhéré à cette proposition.

Trieste, 5 avril.

Le courrier du Levant apporte des nou-

velles d'Athènes, du 31 mars. On disait que le gouvernement était sur le point de conclure un emprunt de 4 millions de drachmes avec la Banque Ganor de Corfou. Les lettres de Constantinople, du 31 mars, annoncent que la Porte a résolu de mobiliser le premier corps d'armée, comprenant la garde du Sultan, et de lui donner son effectif complet de 25,000 hommes. Tous les régiments de cavalerie seront mis sur le pied complet de guerre.

Constantinople, 4 avril.

Le vice-roi d'Egypte est attendu à Constantinople. Il vient remercier le Sultan d'avoir donné son approbation à la convention relative au Canal de Suez.

La Commission du budget a constaté un déficit de plus de quatre millions et demi de livres sterling.

Rome, 5 avril.

Un service solennel a été célébré ce matin, à l'église de Jésus, pour la reine Marie-Amélie. Le roi et la famille royale de Naples, la reine douairière de Saxe, le prince de Saxe-Cobourg-Gotha, les prélats de l'antichambre du Pape et un grand nombre de hauts personnages romains et étrangers y assistaient.

Lisbonne, 5 avril.

Le Chambre des pairs a adopté la convention postale avec la France. Les traités de délimitation de frontières avec l'Espagne vient d'être promulgué.

Madrid, 5 avril, soir.

La Epoca dit que M. Olozaga a exprimé le désir de voir cesser l'abstention du parti progressiste. La Banque d'Espagne a résolu de faire une pétition contre la concession de la nouvelle Banque.

La Jamaïque, 15 mars.

La commission d'enquête continue ses séances. L'agitation était très-grande hier soir. Le gouverneur Sir, Storks, a dû faire sortir 150 hommes de troupes afin de faire exécuter une sentence judiciaire à Hartlands. Les noirs se sont soumis à l'approche des troupes.

Liverpool, 6 avril.

Un banquet a eu lieu ici hier soir en l'honneur de M. Gladstone. L'éminent homme d'Etat a prononcé un discours dans lequel il a montré la nécessité de la réforme, et réfuté les objections de M. Goschen. Le discours de M. Gladstone contient diverses attaques contre les Tories.

Hanovre, 6 avril.

Le Bulletin des Lois paru aujourd'hui,

contient la patente royale de promulgation du traité de commerce conclu entre le Zollverein et le royaume d'Italie.

Vienna, 5 avril.

Un traité vient d'être signé, entre la Commission impériale mexicaine et le représentant de la Compagnie générale transatlantique de France, pour le transport au Mexique, de 5,000 volontaires autrichiens. Un premier départ de 1,200 hommes aura lieu à Trieste, à la fin du mois courant. Les autres départs s'effectueront en septembre, octobre et novembre prochains.

Copenhague, 5 avril.

Dans la séance d'aujourd'hui, au Landsting, M. Plouy se fondant sur la possibilité d'une guerre entre l'Autriche et la Prusse, a engagé le ministre de la marine à ordonner l'armement des navires amirautés du Danemark, et à les faire stationner devant Copenhague, pour la préservation d'une surprise possible de l'escadre prussienne.

Copenhague, 6 avril.

Dans le Folkething, le ministre de la guerre a présenté une série de propositions tendant à modifier les dernières délibérations relatives au budget de la guerre. Une de ces propositions a pour objet la demande d'un crédit pour des dépenses extraordinaires et imprévues.

Suez, 5 avril.

L'Emir, des Messageries Impériales, apportant les malles de Maurice et de la Réunion, est arrivé à Suez ce matin à 6 heures avec 88 passagers, 94 tonneaux de cargaison et 200 de bagages.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 6 avril 1866.

Le Corps législatif a consacré sa séance d'aujourd'hui à la discussion des projets de lois relatifs aux mines, forges, hauts fourneaux et usines. On disait dans les couloirs que le projet de loi sur les attributions municipales était ajourné à l'année prochaine, et que le corps législatif s'occuperait seulement au cours de la présente session, de l'extension des pouvoirs des conseils généraux.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 8 AVRIL 1866.

N<sup>o</sup> 37.

## LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

QUATRIÈME PARTIE.

L'AGE MUR.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 6 avril.)

Un honnête graveur, qui a diné quelquefois chez moi et qui, comme mes autres convives, appris mon infortune, ne me fait point tant de belles phrases pour me prouver son zèle et sa prudence. Il me dit tout simplement :

« Quand on est pauvre, il faut gagner sa vie. Si on peut la gagner par son labeur, chez soi, en conservant son indépendance, au lieu de se soumettre aux obligations d'un service administratif, c'est là, à mon avis, ce qu'il y a de plus désirable. J'ai vu vos différentes esquisses. Elles annoncent de la facilité, du goût et une imagination rêveuse qui peut donner à certaines compositions un caractère d'originalité. Il y a loin de là pourtant à la haute vocation que plusieurs de nos amis nous ont, au soir, attribuée devant moi en

fumant leurs cigares. Pour en venir à produire une œuvre importante, il faudrait vous astreindre longtemps à des études improductives, vous résigner, pendant de longs mois, de longues années peut-être, à l'oubli, à la misère. Seul, on peut accepter bravement une telle perspective. Avec une femme et un enfant, c'est difficile. Si vous n'avez pas cette passion de la gloire qui surmonte les autres sentiments, cette audace inébranlable qui brave tous les obstacles, renoncez à un but auquel on n'arrive que par le souverain élan du génie, ou par une persistance héroïque. Dévouez-vous humblement à ce que nous appelons : l'art industriel. Dessinez et gravez, selon que l'occasion s'en présentera. Vous trouverez des marchands qui vous payeront le moins possible, mais qui, enfin, vous payeront. Peu à peu, vous pourrez vous créer par là une honorable situation. Voilà ce que j'ai fait, après avoir rêvé, comme d'autres, en des heures d'effervescence, les triomphes du Capitole. On ne descend pas sans regrets des hauteurs d'une aspiration idéale aux prosaïques réalités. Mais mes aspirations n'étaient probablement qu'un vain élan de ma jeunesse, et d'abord j'avais un devoir positif à remplir. Je ne me repens point de ma résolution. »

Ainsi me parla M. Mermot. De tous ceux près desquels j'ai été chercher un appui ou un conseil, ce modeste artiste me parut le plus sensé. Il est sans doute le plus franc, il est le seul aussi qui m'ait témoigné vraiment le désir de me revoir. Les autres semblaient trouver ma visite longue, et il en est plusieurs qui, après mon départ, m'ont fait consigner à leur porte.

Je remercie M. Mermot avec une sincère gratitude, et je vais rendre compte de mes visites à Clara. Elle écoute avec un mouvement de dépit, bien vite réprimé, le récit des premières, et quand j'en viens à lui raconter ce que m'a dit le graveur :

« C'est cela, s'écrie-t-elle. Ne cherchons pas autre chose. Voilà justement ce qu'il nous faut. Nous travaillerons ensemble. Nous gagnerons notre vie ensemble. Vous vous rappelez, quand je demeurais encore chez mon oncle, comme vous étiez content de venir, le soir, vous placer à côté de moi, pour me donner des leçons de dessin. Vous serez content, n'est-ce pas, d'être désormais, tout le jour, près de moi et près de notre petite Blanche. Vous me guiderez dans mes essais; vous me gronderez au besoin. Je serai très-obéissante et toute joyeuse de crayonner, de colorer, d'enluminer sous votre direction. C'est par ce travail que nous nous sommes plus intimement rapprochés l'un de l'autre; c'est par là que nous accomplirons, dans une étroite union de cœur, notre tâche. »

A ces mots, elle se lève, met ses deux petites mains sur mes épaules, me regarde, comme pour lire dans mes yeux l'accord complet de ma pensée avec la sienne, puis m'embrasse gaiement. Ah ! la douce noble femme !

« Pour éprouver la valeur des caractères, il y a, dit un proverbe hébraïque, trois pierres de touche : le commandement, la fortune, le malheur. »

Clara a conservé tout sa dignité et sa sérénité d'âme dans les deux situations les plus différentes. La fortune ne l'avait point éblouie; le malheur ne l'a point ébranlée. Bientôt, elle sera soumise à la troisième épreuve, car, en vérité, il faut que je lui abandonne le commandement

de mes actions et le gouvernement de la maison. C'est ce que j'aurais dû faire, dès le premier jour, puisque je ne sais pas me gouverner moi-même, puisque je suis comme un instrument qui ne peut rendre un son juste que s'il est tenu par une main habile.

C'est à Clara que je remets un amas de lourdes factures; car, par mes folles erreurs, nous ne sommes pas seulement ruinés, nous sommes endettés, et avant tout, nous voulons régler nos comptes, solder jusqu'au dernier centime ce que nous devons, afin de pouvoir au moins nous dire, en entrant dans notre nouvelle existence, que personne n'a rien à nous réclamer. Pour cela, nous sommes obligés de vendre la plus grande partie de ce que j'ai si imprudemment acheté : cheval et voiture, meubles de luxe, l'argenterie et les tableaux que j'aimais à voir, et les beaux volumes que j'avais fait magnifiquement relier. Tout cela forme une masse d'objets considérables; mes dettes aussi sont considérables, et je ne puis vendre qu'à bas prix ce qui m'a été livré très-chèrement à crédit.

Si Guillaume était près de moi, avec son habileté pratique, il pourrait m'être d'un grand secours. Mais je ne l'ai pas revu, ce brave Guillaume, depuis le jour où je l'ai reçu si froidement. Il a été justement blessé de me trouver si ingrat envers lui dans ma fortune. Je n'ose l'invoquer dans mon adversité.

C'est Clara qui se charge elle-même de cette triste besogne, qui coordonne les notes que je lui présente avec douleur, comme un enfant prodigue qui, trop tard, reconnaît son égarement, et le généreux désir dont elle est animée lui donne une

faculté que je ne lui connaissais pas. Comme si elle s'était longtemps exercée aux affaires de négoce, comme un teneur de livres, comme le syndic d'une faillite, elle vérifie toutes les additions de mes divers fournisseurs. D'une part elle calcule ce que je dois, de l'autre elle suppose la valeur approximative de ce que nous pouvons vendre, et s'efforce ainsi de régler notre bilan.

Trompée dans ses premières prévisions, elle refait patiemment ses comptes, et ajoute d'autres objets à ceux dont il faut nous priver. Elle veut surtout se débarrasser de ce qu'elle appelle ses superfluités, c'est-à-dire ses châles, ses bijoux, ses dentelles et desire seulement conserver ce qui m'appartient ou ce qui appartient à Blanche. Enfin le sacrifice est consommé. Notre luxe a disparu. Mais nous ne devons plus rien à personne. Nous cougédions nos domestiques qui nous abandonnent à regret, l'un d'eux surtout qui est des environs de Morez, et qui voudrait rester avec nous, s'il n'était en même temps dominé par le désir de revoir ses montagnes. Nous résilions notre bail, pour nous retirer, comme la raison nous l'ordonne, dans un autre appartement, beaucoup moins coûteux, un humble petit appartement dans l'étroite rue de Verneuil. Clara affirme que nous y serons très-bien et très-tranquillément.

Elle-même se charge de préparer notre installation, elle accomplit cette tâche avec une activité, une intelligence et un esprit d'ordre dont je suis émerveillé. Par ses qualités, souvent elle me rappelle ma grand-mère, et souvent je me dis : si ma grand-mère pouvait la voir, comme elle serait heureuse ! Cette aïeule était pou-